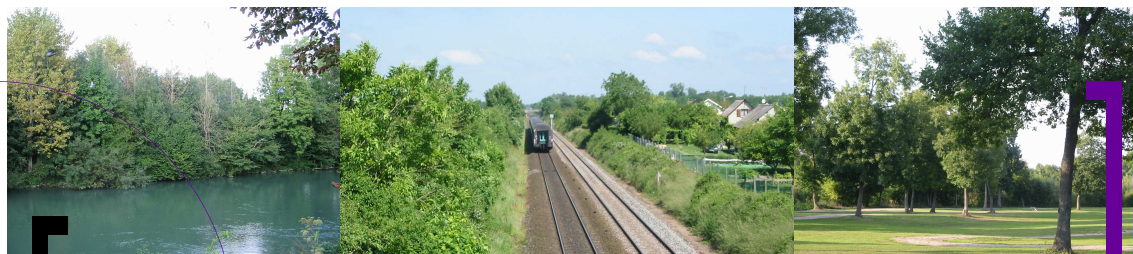




Commune de Saint-Lyé



LE LYOTAIN

Novembre

Année 2011 - Numéro 3

Dans ce numéro :

Edito	1
Infos mairie	2
Cours de dessin	2
Déco de l'accueil	3
L'écho du conseil	3
Police municipale	4
Transport scolaire	4
Bibliothèque	4
CCAS	5
Club ados	6
Festivités fin d'année	7
Etat civil	8
Numéros utiles	8
Agenda	8
Boîte à idées	8

Culture vous avez dit culture ?

Avec un nombre de visiteurs en progression chaque année, l'exposition artistique démontre que tout ce qui touche au culturel, à l'expression artistique en général, aux loisirs, remporte un vif succès.

Art, culture, valeurs de toujours, c'est dans cet esprit que, cette année, le marché de Noël, qui aura lieu le 4 décembre, sera exclusivement à l'extérieur, entre l'église et le mur du château, bien à l'abri sous des stands, comme les grands marchés de Noël venus de l'Est.

Toutes ces manifestations ponctuelles renforcent la convivialité dans notre commune. Celle-ci se veut attractive en proposant d'autres activités : la bibliothèque, pôle central où le prêt des livres est en constante augmentation, tout comme le club lecteurs et le nouveau club de lecture à haute voix, vous invitent à découvrir le livre autrement.

Egalement, tous les ans, la bibliothèque propose un spectacle pour les enfants.

Cette année il y aura une journée entière dédiée aux marionnettes (ateliers et spectacle). Nous avons créé l'espace musical, mis en place l'année dernière, qui propose 2 classes d'éveil, initiation à la musique pour les petits de 4 à 7 ans et aussi des cours de piano tout public.

Prochainement, nous accueillerons également des cours de dessin destinés aux ados et aux adultes désirant s'initier à la création artistique.

Tout ceci, en plus de toutes les autres activités culturelles, artistiques et sportives proposées par les différentes associations siégeant dans notre bourg. Voilà de bonnes raisons de dire que Saint-Lyé est une commune attractive et accueillante. Elle permet aux Lyotains et Evêchats de se retrouver dans différentes activités au sein de notre commune et aux nouveaux résidents de se projeter dans l'avenir.

Le maire-adjoint en charge de l'animation et culture

Nancy Molières



Informations mairie

Révision liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont reçues au secrétariat de mairie **jusqu'au 31 décembre 2011** pour prendre effet au 1^{er} mars 2012.

Pour vous inscrire, vous devez justifier d'un domicile réel sur la commune ou figurer pour la 5^{ème} fois sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales. Se munir d'une pièce d'identité et du justificatif correspondant (domicile ou imposition).

Pour des raisons techniques, il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours de décembre pour procéder à votre inscription sur ladite liste.

Le maire rappelle que les enfants ayant quitté le domicile parental ne peuvent se prévaloir à ce titre de leur qualité de contribuable pour rester inscrit sur la liste électorale de la commune. Il les invite donc à solliciter leur inscription dans la commune de leur nouveau domicile avant le 31 décembre 2011.

Révision de la liste complémentaire (élection des représentants au Parlement Européen et élections municipales).

Elle a lieu jusqu'au 31 décembre 2011. Seuls les ressortissants d'un des états de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes.

**Permanence
inscriptions listes électorales :
Le 31 décembre de 10h à 12h.**

Recensement militaire

Tous les garçons et les filles ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent **leur 16 ans**. Ils doivent se munir de la carte nationale d'identité en cours

de validité et du livret de famille.

Doivent également se faire recenser : les personnes qui deviennent françaises entre 16 et 25 ans, les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Maison des grenouilles

La maison des grenouilles a ouvert ses portes aux enfants non scolarisés de 0 à 3 ans, accompagnés d'un parent ou de la nounou depuis le 4 octobre 2011 les mardis de 9h à 11h30 sauf périodes scolaires. Pour plus de renseignements, contacter Laure à l'accueil de loisirs au 03 25 76 61 92. Service gratuit pour les Lyotains.

Danger

Il est impératif de ne pas toucher ni ramasser les engins explosifs découverts dans les champs ou sur les chemins. Merci de prévenir la gendarmerie en cas de découverte.

Bennes à verre et papier

Suites aux nouvelles règles de sécurité : présence de distribution d'hydrocarbures, surplomb ligne électrique haute tension aérienne, les bennes de récupération de verre et papier situées près d'Intermarché doivent être retirées. Dans l'attente de retrouver une aire de stockage dans le secteur, nous vous invitons à déposer vos papiers et vos verres aux 3 autres points de collecte à savoir : bennes situées chemin de l'Arcade, chemin de l'Etang et près du bâtiment services techniques.

Cours d'éveil musical

Il y a encore des places disponibles. Contacter le 06 22 67 06 69.



Cours de dessin à Saint-Lyé

A partir du mardi 8 novembre 2011, de 20h à 21h30, au local des associations rue Henri Rodin (au dessus du centre de loisirs), Mme Agnès Widmer, professeur de dessin

vous accueillera toutes les semaines hors vacances scolaires. Les cours s'adressent dans un premier temps aux ados et aux adultes. Le tarif est de 33€ par trimestre.

Pour tout renseignement, contacter Mme Widmer
au 06 36 15 92 16
ou 03 25 42 61 74.



Déco hall mairie

Pourquoi du rouge-orange ? Pourquoi du jaune ? Pour rappeler les couleurs de notre blason.

Pourquoi ces graphismes ondulants sur la toile et sur les verres fusing ? Pour rappeler que Saint-Lyé est une commune où l'eau est partout : vallée de la Seine, voie Verte du canal, méandres du Mel-da.

L'eau ondule et joue avec la lumière car ce sont lumières et couleurs que Michèle Caillaud-Houël a voulu faire en-

trer dans notre hall d'accueil froid et terne dont il fallait restructurer l'espace impersonnel. Les panneaux gris le simplifient, lui donnent de la hauteur, offrent un point d'ancrage au regard.

Qui est Michèle Caillaud-Houël? C'est une artiste plasticienne, auboise, qui a, entre-autres, fait des études à l'école des Beaux Arts de Troyes, puis à Paris. Elle a déjà participé à de nombreuses expositions tant en

France qu'à l'Internationnal où est reconnue la qualité de son travail gestuel, abstrait qui instaure au travers de la matière, un dialogue émotionnel.



L'Écho du conseil

Séance du 7 juillet

Le conseil municipal :

- ♦ s'est prononcé sur les propositions du préfet contenues dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale et a émis un avis défavorable à la suppression des différents syndicats auxquels la commune appartient excepté ce-

lui relatif à l'organisation du transport scolaire dont la compétence revient au conseil général.

- ♦ accepte le nouveau plan de l'espace cinéraire du cimetière et approuve le règlement actualisé. Il fixe par ailleurs les prix suivants : pour l'espace cinéraire (durée 30 ans) : cavotin : 150€, tombe cinéraire : 200€, concession

avec caveau conservé (sachant que ce prix s'ajoute au prix de la concession): 1 place : 400€, 2 places : 600€, 3 places : 800€, 4 places : 1 000€.

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet : www.saint-lye.fr

Les dossiers de subventions aux associations seront disponibles au secrétariat de mairie à partir du 7 novembre et seront à retourner pour le 2 décembre dernier délai.

La commune loue : local commercial ancien cabinet dentaire situé 7 place de l'église : 45m² : 450€/mois. Libre de suite.

Vente de calendriers

Le maire attire l'attention des administrés sur la visite de personnes cherchant à vendre des calendriers au bénéfice d'associations ou d'organismes dont elles ne dépendent pas. Soyez vigilant.



Police Municipale



Vous l'avez peut-être déjà aperçu aux abords de l'école, dans les rues de la commune, à pied, à VTT ou en voiture.

Depuis le 1er septembre, Adrien HAMPE est notre nouveau policier municipal.

Il souhaitait faire carrière dans la gendarmerie ou la police. Il passe et réussit le concours de gendarme volontaire. Il est alors affecté pour 5 ans dans la Nièvre au peloton d'autoroute.

Son contrat terminé, il recherche un emploi de policier

municipal et sa candidature est retenue par le Maire.

Pendant 6 mois, il devra suivre à Nancy une formation théorique spécifique à son emploi, en alternance avec des stages pratiques dans différentes administrations locales. La polyvalence du métier l'intéresse. Sa formation professionnelle initiale lui a appris à être calme, patient, observateur, qualités complétées par des compétences sportives utiles à sa fonction.



Transport scolaire: transport du midi supprimé au 1er septembre 2012

Le transport scolaire est organisé et financé par le Conseil Général.

Devant le coût de plus en plus élevé de ce service, le Conseil Général a réaffirmé la règle selon laquelle le transport du midi pour les élèves du 1^{er} degré est assuré uniquement lorsque l'école ou le groupement scolaire ne dispose pas de cantine ou en cas d'éloignement de la cantine et du lieu de scolarisation (hors de la commune).

Lorsqu'il existe une cantine, un seul aller et retour par jour est pris en compte.

De ce fait, en application de la Charte départementale des transports scolaires, le nombre de voyages effectués chaque jour pour les élèves scolarisés à Saint-Lyé passera de 2 à 1 aller/retour à compter de septembre 2012. Cela implique donc que le transport du midi sera sup-

primé.

Le projet de construction du nouveau restaurant scolaire est bien antérieur et indépendant de cette décision du Conseil Général.

Prenant acte de cette suppression du transport du midi, le conseil municipal définira prochainement les conditions d'accès au nouveau restaurant scolaire dont l'ouverture est prévue en 2012.



Bibliothèque: lecture à voix haute

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de St André les Vergers, la bibliothèque de Saint-Lyé projette de monter un

groupe de lecteurs «à voix haute» en vue de mettre en place des lectures publiques au printemps 2012, sur le thème des «lectures gour-

mandes» (textes tirés de livres en rapport avec le goût, les saveurs, les aliments, etc...)



Bibliothèque (suite)

« la lecture à voix haute permet de travailler l'expression et la communication »

Lire à haute voix : une activité qui ne s'improvise pas

Au cours des réunions, nous apprendrons : à préparer cet exercice qui demande avant tout une bonne compréhension du texte, à choisir les

textes, à rentrer en communication avec un auditoire.

Les personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce groupe seront les bienvenues : adultes et ados.

A savoir que, même si on n'est pas à l'aise pour lire devant un public, il faut des personnes pour écouter lors

des réunions, conseiller dans le choix des lectures et aider lors des représentations en public.

Pour tout renseignement :

Mme Chevalier
au 03 25 81 32 47

Dates des prochaines réunions :

Les mardis 29 Novembre et 13 décembre à la bibliothèque de 18 h à 20 h.

Liste des nouveautés 2011



Delphine De vigan *Rien ne s'oppose à la nuit*

Amélie Nothomb *Tuer le père*

Eric Emmanuel Schmitt *La femme au miroir*

Douglas Kennedy *Au-delà des pyramides*

Claude Michelet *Ils attendaient l'aurore*

Jonathan Franzen *Freedom*

Kathryn Stockett *La couleur des sentiments*

Jean-Philippe Blondel *Et rester vivant*

Brita Svit *Une nuit à Reykjavik*

Morgan Sportès *Tout, tout de suite*

Stuart Neville *Les fantômes de Belfast*

Marc Cantin *Messages Je suis ton secret*

Harlan Coben *Remède mortel*

Hilary Duff *Elixir*

Vincent Villeminot *Instinct 1*

Eric Nylund *Le pacte des immortels*

Rick Riordan *La Pyramide rouge*

Rick Riordan *Héros de l'Olympe : Le Héros perdu.*

CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) intervient de diverses manières et dans différents secteurs.

Il intervient dans le cadre de son dispositif d'aides qui couvre la petite enfance (aide à la garde d'enfant pour les

moins de 6 ans), la vie scolaire (aide aux classes de découvertes, aides aux études), la recherche d'emploi (aide au passage du permis de conduire) et le 3ème âge (aide dans le cadre du maintien à domicile)

Les demandes qui ne rentrent pas dans le cadre du dispositif d'aide, seront étudiées au cas par cas.

Pour tout renseignement complémentaire :

www.saint-lye.fr rubrique ccas ou 03 25 76 24 55.



Le club ados fait sa rentrée

Après le succès de l'été....

Cet été, plus de 100 jeunes ont fréquenté le club ados, avec une moyenne d'âge de 13 ans. Les jeunes de St Lyé sont majoritaires, mais les ados issus des communes signataires de la convention de partenariat (Barberey, St Benoit, Ste Maure, Lavau, Mergé, Villeloup, Montgueux, Dierrey St Pierre, Crenéy) ont renouvelé et dynamisé l'effectif, tout comme l'arrivée de nouveaux juniors (10-11 ans).

Quand aux objectifs recherchés en début de saison estivale, ils sont largement atteints, puisque les activités sur place proposées en nombre ont été grandement plébiscitées par le public des 2 sexes (challenge multi-épreuves, atelier graffiti, scène musicale, journal télévi-

sé...). En partenariat avec les associations locales (tir, pêche, escalade, aéromodélisme) et certains clubs ados du département (St Germain, La rivière de Corps) ont permis de sensibiliser les ados à de nouvelles activités et de créer des liens entre les jeunes, demandeurs d'ores et déjà de nouvelles rencontres.

... place aux ateliers périscolaires

Le club est ouvert à chaque période de vacances scolaires, le mercredi mais également sur 2 temps périscolaires qui ont également repris depuis mi-septembre (adhésion 5 € /an).



L'aide aux devoirs pour les collégiens, le mardi de 17h45 à 19h15



L'atelier vidéo, le vendredi de 17h30 à 19h

Le cinéma d'animation sera au cœur de cette 6^{ème} réalisation collective. Le projet sera articulé autour de ce genre mettant en avant de nouvelles techniques de tournage (image/image) ainsi que la création et l'animation de personnages articulés.

Il reste des places sur ces 2 ateliers, n'hésitez pas à franchir en groupe ou seul les portes du club si l'un des 2 ateliers vous intéresse.

Club ados pratique :

Accueil de loisirs pour les 10-12 ans et les 13-17ans. Ouverture le Mercredi de 13h30 à 19h pour les +11ans. Programme des vacances disponibles en mairie, au club ou sur internet 03 25 76 89 17 06 31 89 63 48 cja10180@orange.fr www.saint-lye.fr



Atelier graffitis : les artistes devant l'arrêt de bus place de l'Eglise

Festivités de fin d'année



Concours maisons illuminées

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le conseil municipal invite les Lyotains et Evêchats à parer leur maison. Un jury passera dans la semaine du 12 au 16 décembre et attribuera des récompenses !

Merci de retourner le coupon-réponse au secrétariat de mairie avant le 6 décembre.

Coupon réponse maisons décorées 2011

Nom :

Prénom :

Adresse :



Colis des anciens :

La distribution des colis des anciens aura lieu les 12 et 13 décembre 2011 de 14h à 17h dans la salle des cérémonies de l'hôtel de ville.

Noël des enfants

La commune organise son arbre de Noël pour les enfants de Saint-Lyé et Grange l'Evêque, **le mercredi 14 décembre**. Les enfants, âgés de 2 à 11 ans, sont invités à assister à un **spectacle récréatif**.

Rendez-vous à la salle des fêtes à **15h30** pour le spectacle. Remise de friandises et visite du Père Noël !



Attention : il est impératif de venir s'inscrire en mairie pour retirer un coupon avant le 9 décembre 2011 qui sera à remettre le jour du spectacle contre un sachet de friandises.

Noël des grenouilles

Laure et «sa maison des grenouilles» invitent les enfants non scolarisés, accompagnés de leurs parents ou nourrices, au goûter de Noël qui leur sera offert au centre de loisirs. Celui-ci aura lieu le **mardi 13 décembre à partir de 9h**.

Coupon réponse Noël des Grenouilles

à remettre avant le 7 décembre à Laure

☐ Je suis nounou

☐ Je suis papa ou maman

Je viens avec :

Nom et Prénom :

Nom et Prénom :

Nom et Prénom :

État civil*

Naissances

Rafael PACZEK le 15 juin 2011
Célia DRAPIER le 29 juin 2011
Dimitri AUTREAU le 18 août 2011
Julia KASZTELAN le 20 août 2011
Léo MILLET le 28 août 2011



Mariages

Karine BLAISON et Christophe BODIER le 8 juillet 2011
Irma REDZIC et Jérôme ORTH le 9 juillet 2011
Nadia MAIZI et Chavane BERNADIN le 16 juillet 2011
Paulette ALAIN et Mamonjisoa ANDRIANARIJAONA
le 16 juillet 2011
Léa MOLIERES et Ludovic BRZOWSKI
le 30 juillet 2011
Martine GARNIER et Francis CARAMANTE
le 30 juillet 2011



Décès

Danielle TRANSLER le 23 avril 2011
Victor THAI le 23 juillet 2011
Brigitte PIMPERNELLE le 30 juillet 2011
Jacques ADAM le 24 août 2011



Agenda

25 octobre : atelier marionnettes - bibliothèque
4 décembre : marché de Noël - place de l'Eglise
13 décembre : Noël des grenouilles - ACMSh
14 décembre : Noël des enfants - salle des fêtes

Numéros utiles



Mairie	03 25 76 60 07
Maire annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h30 à 19h30</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Accueil de loisirs	
Restaurant scolaire	03 25 76 61 92
Club juniors ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Urgence sécurité gaz	08 00 47 33 33
Gaz France DolceVita	09 69 32 43 24
Raccordement gaz	08 10 22 40 00
La poste	03 25 76 56 63
Admr	03 25 41 06 83
<i>Services d'urgence</i>	
Police municipale	06 78 00 48 78
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15

**Seules les personnes recensées
dans nos registres sont
retranscrites dans l'état civil du
bulletin municipal*



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal étudiera toutes les propositions qui seront déposées mais il n'est possible de répondre qu'aux questions nominatives. Merci de laisser vos coordonnées.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>
